



Paris, le 11 février 2009

Compte rendu du Conseil d'Administration du 11 février 2009

2, place Jean Millier
La Défense 6
92 400 Courbevoie France
Tel. : 33 (1) 47 44 58 53
Fax : 33 (1) 47 44 58 24

Jérôme SCHMITT
Philippe HERGAUX
Sandrine SABOUREAU
Laurent KETTENMEYER

Robert HAMMOND (U.S.)
Tel. : (1) 201 626 3500
Fax : (1) 201 626 4004

TOTAL S.A.
Capital 5 929 520 185 euros
542 051 180 R.C.S. Nanterre

www.total.com

Le Conseil d'Administration de TOTAL s'est réuni le 11 février 2009 sous la présidence de Thierry Desmarest. Il a examiné les comptes du Groupe pour le quatrième trimestre 2008 et a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 2008 ainsi que les comptes sociaux de la société mère et la proposition de dividende qui sera soumise à l'Assemblée Générale du 15 mai 2009.

Ces informations feront l'objet d'un communiqué de presse qui sera publié le 12 février 2009 à 8h00.

Le Conseil a également décidé de soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra à Paris le 15 mai 2009, le renouvellement, pour une durée de trois ans, des mandats d'administrateur de Mme Anne Lauvergeon et de MM. Christophe de Margerie, Daniel Bouton, Bertrand Collomb, Michel Pébereau et la nomination, pour la même durée, en tant qu'administrateur de la Société, de M. Patrick Artus.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale une modification des statuts relative aux conditions de nomination du Président. Le Conseil pourra ainsi, par dérogation à la limite d'âge de 65 ans qui s'applique actuellement, nommer pour une durée maximale de deux ans aux fonctions de Président du Conseil d'Administration un administrateur âgé de plus de 65 ans et de moins de 70 ans.

En outre, le Conseil a, conformément aux recommandations de l'AFEP et du MEDEF du 6 octobre 2008, pris acte de la décision du Président et du Directeur Général de mettre un terme au contrat de travail les liant à la Société, ces contrats ayant été jusqu'ici suspendus depuis leur prise de fonction. Le Conseil a, par ailleurs, défini les principes relatifs à la détermination de la rémunération et des autres avantages accordés au Président et au Directeur Général. Il a fixé le montant des rémunérations des dirigeants sociaux en 2009. Le détail de ces dispositions sera publié sur le site Internet de la Société (www.total.com).

* * * * *

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 96 000 collaborateurs développent leur savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles et trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie. www.total.com